

Réf: Dossier 184466

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EPICLESE PIECES AUTO »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN, KOUMASSI, Lot
995, ILOT 20, Section : EN parcelle : 631, Lot 995, Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 26/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPICLESE PIECES AUTO »

Objet : - VENTES DE PIECES DETACHEES ET ACCESSOIRES
AUTOMOBILES

- COMMERCE GENERAL
- EPI
- PRESTATIONS DE SERVICES ET DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN, KOUMASSI, Lot 995, ILOT 20, Section : EN parcelle : 631, Lot 995, Ilot 20

Dirigeant(s) Mlle KASSOU KOUADIO JEAN-LUC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01540 du 09/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11545/GTCA/RC/2023 du 09/02/2023

